



Lancement du CORESOL

Présentation des outils ADEME

26 mars 2018 - CCI DOUAI

François BOISLEUX





Une animation thématique et territoriale

- **Solaire : CD2E**
- Géothermie: Unilasalle Beauvais
- Bois: Nord Picardie Bois, relais dans les PNR, Atelier Agriculture Avesnois Thiérache, Energethic ...
- **Conseillers en énergie partagée, les territoires dans une démarche COT TRI; démarche CITERGIE, le réseau d'échanges thématiques** (ret-ademe-region-hdf.fr)



Le fonds chaleur

- Outil finançant depuis 2009 les projets de production de chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération d'énergie (EnR&R) ainsi que les réseaux de chaleur liés à ces installations

Aide sur les études de faisabilité (jusqu'à 70%) et sur les investissements (entre 20 et 40%)

<http://www.ademe.fr/expertises/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-laction/produire-chaleur/fonds-chaleur-bref>

Solaire thermique: **25m² et 350kWh/m² minimum**, étude de faisabilité réalisée par un **BE RGE 20.14** ou équivalent, mise en service dynamique, aide de **55 €/MWh**, aide déterminée selon une analyse économique pour les surfaces > à 100 m²

Des exemples de cahiers des charges: www.diagademe.fr

Des retours d'expérience sur :

www.cerdd.org; www.enerplan.asso.fr; www.solaire-collectif.fr; www.cd2e.com/



Appel à projets Grandes installations solaires thermiques

■ Edition 2018 lancée début mars pour une **clôture le 14 septembre 2018**

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/AAPST>

2 objectifs:

- **Permettre de réaliser des projets de production d'énergie renouvelable compétitifs avec un faible impact carbone**
- **Promouvoir le solaire thermique pour des applications de grande taille**

Critères: > 300 m², étude de faisabilité, ratio €/tep

Les lauréats des éditions précédentes:

Écoquartier, réseau de chaleur de la commune de Chateaubriant, industriels (papeterie et agroalimentaire)



Le fonds chaleur

- Lancement d'une étude à l'échelle régionale sur le potentiel des réseaux de chaleur à intégrer du solaire thermique

- * 3 volets: caractérisation des réseaux de chaleur, 30 préféaisabilités et 2 études de faisabilité

- * BE sélectionnés: Solener et Cabinet Schaefer



Des appels à projets spécifiques

- Appel à projets Nouvelles Technologies Emergentes (NTE)

- Investissements d'Avenir / thèses Energies Renouvelables

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/ENR2018-19>

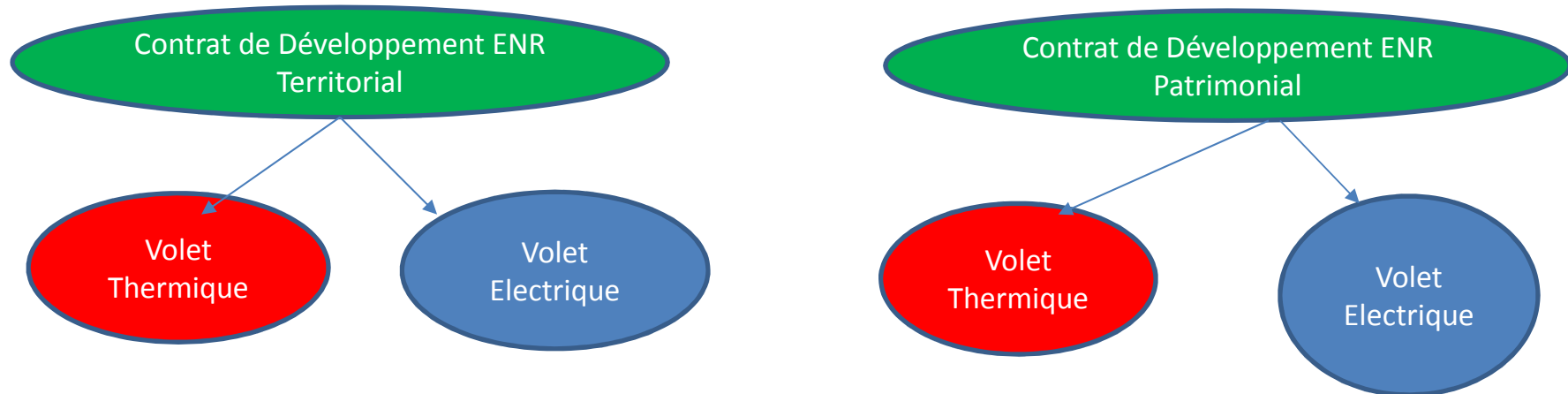
Jusqu'au 19 septembre 2019

Centré sur les développements de solutions de production d'énergies renouvelables innovantes, durables et compétitives permettant une diffusion large sur le marché, cet appel à projets vise deux objectifs principaux : la baisse du coût de production de l'énergie et la réduction de l'empreinte environnementale des systèmes.

- AMI Projets citoyens pour le financement de la TEE des territoires en Hauts de France (Clôture 31/03) lancé avec la Région et la CCI

ZOOM SUR LES CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT ENR

Deux dispositifs de massification des ENR avec chacun deux volets possibles



➔ Lancement d'un AAP ADEME / Région en 2018



Territorial

Qui peut porter ?

Un opérateur territorial qui souhaite s'engager dans la construction d'un projet de développement des ENR sur son territoire : EPCI, PNR, conseil départemental, un syndicat d'énergie, ...

Nécessité de cohérence entre les porteurs de contrat de développement ENR et les porteurs de COTTRI

Les avantages:

- ✓ **Visibilité à 3 ans pour le bénéficiaire via 1 contrat unique d'attribution de subvention pour l'ensemble des installations ENR de son patrimoine ou du territoire**
- ✓ **Une aide à l'animation pour le volet territorial**
- ✓ **Accompagnement possible de « petits projets thermiques » qui pris individuellement ne sont pas éligibles au fonds chaleur**

Patrimonial

Qui peut porter ?

Un gestionnaire de patrimoine important type bailleurs sociaux, chaîne alimentaire, Conseils départementaux, SDIS, domaine de la santé,...



Les objectifs à remplir

Type de Contrat	Objectif nombres d'opérations	Contacts
Contrat de Développement Territorial Thermique Multiples Conventions	Au moins 10 installations sur 3 ans et au moins deux filières Seuils cumulés par filière <ul style="list-style-type: none"> • Si solaire thermique, au moins 25 m², • si biomasse, au moins 100 tep, • si géothermie sur nappe ou eau de mer, au moins 6 tep, • si géothermie sur eaux usées, au moins 10 tep / si géothermie sur sonde, au moins 2 tep L'ADEME aide par ailleurs les projets de méthanisation hors dispositif des Contrats de Développements	ADEME
Contrat de Développement Territorial Electrique et Méthanisation Multiples Conventions	Au moins 5 installations sur 3 ans Seuils par filière <ul style="list-style-type: none"> • PV entre 10 kWc et 250 kWc • Hydroélectricité : < 500kW • Eolien < 36kW • Méthanisation : < 500 kWe lors d'un projet de cogénération ; accompagnement des projets de biogaz injecté dans la limite de futurs AO nationaux 	REGION
Contrat de Développement Patrimonial Thermique Une convention	Au moins 3 installations sur 3 ans. Même seuils que le Contrat Territorial Thermique	ADEME
Contrat de Développement Patrimoine Electrique Une Convention	Au moins 3 installations sur 3 ans. Même seuils que le Contrat Territorial Electrique	REGION



Exemple calcul Aide forfaitaire pour les Contrats Thermiques

1/ Biomasse Energie :

1.1/ Chauffage biomasse ≤ 500 tep/an (sortie chaudière) : Aide **FORFAITAIRE** :

Production biomasse annuelle (tep/an)	Aide en €/tep (20 ans)
Jusqu'à 250	95
Entre 251 et 500	68

2/ Solaire thermique :

2.1/ Installation solaire < 100 m² : aide **FORFAITAIRE** :

	Zone géographique	Aide forfaitaire en €/tep (20 ans) solaire utile	Productivité <u>minimum</u> solaire utile (kWh utile/m ² .an)
Logement collectif, Tertiaire, Industrie, Agriculture	Nord	650	> 350
	Sud	600	> 400
	Med	550	> 450

3.1/ Installations de géothermie intermédiaire avec PAC suivantes : sur nappe ≤ 50 tep, sur eau de mer ≤ 100 tep, sur eaux usées ≤ 100 tep, sur sondes ≤ 25 tep : aide **FORFAITAIRE** :

Technologie	Aide en €/tep (20 ans)
PAC sur eau de nappe	110 €/tep + 200 €/ml de puits foré
PAC sur eau de mer	110
PAC sur eaux usées	220
PAC sur champ de sondes	440

Exemple :

4 dossiers dont :

- 2 chaufferie bois de 20 tep et 85 tep
- 1 installation solaire de 30 m², avec une productivité solaire utile de 400 kWh/m² ;
- 1 installation géothermie sur sonde de 10 tep

- (20 +85) tep x 95 € x 20 ans soit 199500 euros pour le bois
- 30 m² x 450 kWh / 11 630 x 600 € x 20 ans soit 13930 euros pour le solaire thermique
- 10 tep * 440 € * 20 ans soit 88 000 € pour la géothermie

→ Soit **un contrat unique** d'attribution de subvention de **301 430 euros**



Contacts ADEME – Région

Herminie DE FREMINVILLE

Chaleur fatale

☎ 03 27 95 98 05 @ herminie.defremenville@ademe.fr

Cédric ALVERA

Rénovation patrimoine public, Citergie

☎ 03 27 95 98 04 @ cedric.alvera@ademe.fr

Christophe ROGER

Biomasse et réseaux de chaleur

☎ 03 22 45 55 41 @ christophe.roger@ademe.fr

Marie TISON

méthanisation

☎ 03 27 95 89 72 / 06 30 90 89 91 @ marie.tison@ademe.fr

François BOISLEUX

Solaire thermique, appui géothermie, Fonds AIR

Contact Appel à projets contrats de développement ENR

☎ 03 27 95 89 78 / 06 30 90 51 87 @ francois.boisleux@ademe.fr

Florent DUPUIS

Géothermie, appui solaire thermique

Contact Appel à projets contrats de développement ENR

☎ 03 22 45 55 39 @ florent.dupuis@ademe.fr

Eliane METREAU

Projets citoyens, réseau d'échanges thématiques

☎ 03 22 45 55 43 @ eliane.metreau@ademe.fr

Iman BAHMANI

Recherche, Investissements d'Avenir

☎ 03 22 45 55 38 @ iman.bahmani@ademe.fr

Pierrick ALLOSSERY

Hydroélectricité/Petit éolien

☎ 03 74 27 14 20 @ pierrick.allosery@hautsdefrance.fr

Thomas PLATT

Solaire PV

Contact Appel à projets contrats de développement ENR

☎ 03 74 27 14 41 @ thomas.platt@hautsdefrance.fr

Noémi SCHNEIDER

Biomasse

☎ 03 74 27 39 68 @ noemi.schneider@hautsdefrance.fr

Raphaël VIAL

Méthanisation

☎ 03 74 27 14 33 @ raphael.vial@hautsdefrance.fr

Sandrine Boquillon

Géothermie

☎ 03 74 27 14 24 @ sandrine.boquillon@hautsdefrance.fr

Passez au
solaire thermique,
le Fonds Chaleur
peut financer
votre installation*



Merci pour votre attention !

francois.boisleux@ademe.fr

